



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Douai, le 9 avril 2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITE DE BASSIN
DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE :**

Adoption d'un budget rectificatif exceptionnel, nouveau déploiement d'aides en faveur de projets pour la biodiversité et départ en retraite du directeur général de l'Agence de l'eau

Le conseil d'administration et le comité de bassin de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie se sont réunis ce vendredi 29 mars 2024 sous la présidence respective de Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet coordonnateur de bassin et président du conseil d'administration, André Flajolet, président du comité de bassin et en présence de Thierry Vatin, directeur général.



A l'ordre du jour de cette instance ont notamment figuré :

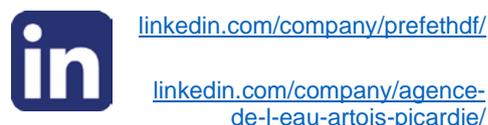
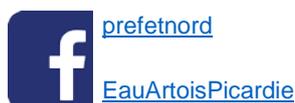
- **La validation d'un budget rectificatif exceptionnel pour l'Agence**
Avec une augmentation de **103.47 millions d'euros**, le budget remanié est le plus important de l'Agence depuis 2019, début du 11ème programme d'intervention.

Service régional de la communication
interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hauts-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



Il intègre en particulier 85 millions pour le Plan Eau, afin de financer notamment des appels à projets : ainsi, 17 M€ seront consacrés à la réduction des fuites dans les réseaux et les réservoirs d'eau potable, 6 M€ pour l'appel à projet « villes sobres et perméables » et 4 M€ pour un appel à projet visant à valoriser la réutilisation des eaux non-conventionnelles. De plus, 8 millions d'euros supplémentaires sont prévus pour des opérations de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable, afin de renforcer le plan d'urgence inondations. Enfin, un peu plus de 5 millions seront consacrés au financement d'opérations dans le cadre du déploiement de la stratégie nationale de biodiversité.

Ces moyens financiers supplémentaires s'accompagneront également de moyens humains accrus au service des enjeux du bassin et du plan eau : 6 recrutements sont prévus cette année.

- **Le déploiement de la stratégie nationale biodiversité 2030 dans les territoires**

Voté en loi de finances pour 2023, le « Fonds Vert » vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. En 2023, pour la région Hauts-de-France, il a été prévu une convention préfet de région/AEAP déléguant à cette dernière une enveloppe pour la mise en œuvre de ces dispositifs. Ainsi l'agence de l'eau Artois Picardie a financé 53 dossiers, avec un montant global de subvention de 8,83 millions d'euros (sur un montant total d'opération de plus de 14 millions d'€).

Pour 2024 , le budget voté s'élève à 5,25 M€, selon la répartition prévisionnelle suivante :

- 3,10 M€ pour la restauration des écosystèmes terrestres et marin dégradés ;
- 1,68 M€ pour le rétablissement des continuités écologiques ;
- 0,47 M€ pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées - volet acquisitions foncières ;

Les bénéficiaires de ces aides sont : les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics locaux et syndicats mixtes, les établissements publics de l'État et groupements d'intérêt public, les associations, les services déconcentrés de l'état, les fondations, les structures professionnelles gestionnaires d'aires protégées, les gestionnaires et propriétaires forestiers, les gestionnaires d'infrastructures de transport et les entreprises privées).

Les opérations financées doivent viser la restauration de la nature dans le cadre d'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- ✓ Protéger et restaurer les espaces naturels ;
- ✓ Mettre en œuvre la stratégie nationale pour les aires protégées ;
- ✓ Restaurer les écosystèmes terrestres et marins dégradés ;
- ✓ Réduire les pressions sur la biodiversité : Rétablir les continuités écologiques.

Plus d'infos sur : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

La situation du bassin, suite aux intempéries et aux inondations de novembre 2023 et janvier 2024 a fait l'objet d'un échange au sein du comité de bassin. Ainsi, dans un contexte où les événements climatiques sont de plus en plus récurrents, quelques notions simples d'hydraulique ont été rappelées (notamment l'enjeu de bonne infiltration des eaux ou encore l'enjeu de respect des lits majeurs des cours d'eau), ainsi que l'intérêt d'un recours accru à des pratiques agronomiques adaptées. Il a également été rappelé que la gestion de l'eau devait se faire à l'échelle de chaque bassin versant selon une approche collective.

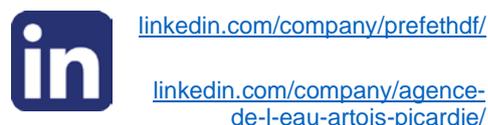
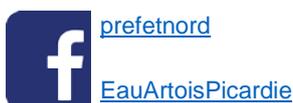
Les curages en particulier doivent se faire en bonne intelligence à l'échelle du bassin versant, un curage qui n'est pas fait correctement pouvant en effet aggraver les inondations. Il est en outre important de limiter le phénomène de ruissellement.

Service régional de la communication
interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-comunication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hautes-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



- **Une mise à l'honneur de Thierry Vatin à l'occasion de son départ en retraite**

Ce vendredi 29 mars, à l'issue de la tenue de ces deux instances, a également eu lieu la cérémonie de mise à l'honneur du directeur général de l'agence de l'eau, Thierry Vatin, qui quittera officiellement ses fonctions le 1^{er} juin pour voguer vers d'autres horizons en tant que jeune retraité.

Cette cérémonie a permis de saluer son engagement sans faille pour l'action publique, pour le territoire du bassin Artois-Picardie sur ces 4 dernières années et de valoriser les grands chantiers qu'il a initiés et portés sur notre territoire.

Dans l'attente de la nomination d'un(e) Directeur(trice) général(e), c'est Isabelle Matykowski, actuelle directrice générale adjointe, qui assurera l'intérim.

Service régional de la communication
interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hauts-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr

